



Tours, le 7 août 2020

Alerte risque extrême feux de forêt les sapeurs-pompiers sont mobilisés

Compte tenu des conditions météorologiques actuelles et des jours à venir, l'Indre-et-Loire est placé en risque extrême « feux de forêt », soit le niveau d'alerte le plus élevé.

Afin d'intervenir au plus vite en cas de départs de feux, la Zone de défense et de sécurité Ouest et le Service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire mettent en place un dispositif exceptionnel à compter de ce vendredi 7 août :

- activation de la salle de crise CODIS,
- 9 centres de secours disposant de camions citernes assurent une garde avec 4 pompiers volontaires formés aux feux de forêts afin d'assurer un maillage sur l'ensemble du département,
- 1 groupe de renforts composé de sapeurs-pompiers d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher est prépositionné à la caserne de Tours Sud,
- 1 avion bombardier d'eau DASH est mis à la disposition de la zone Ouest.

Rappel des consignes à respecter pour prévenir les incendies :

- ne pas faire de feu ou barbecue aux abords des forêts ou zones à risque ;
- proscrire les cigarettes en forêt ;
- les mégots ne doivent pas être jetés en bordure des routes, des forêts, champs et broussailles ;
- ne pas effectuer de travaux sources d'étincelles ;
- donner l'alerte si vous êtes témoin d'un début d'incendie en localisant le feu avec précision (appel 18 ou 112).

CONTACT PRESSE

Esther DAVID – 02 47 33 10 30
pref-relations-presse@pref.gouv.fr

